

COORDINATION NATIONALE



INFIRMIERE

C N I



270 Bd Sainte Marguerite
13 009 MARSEILLE
6508 / RC 1249 /1

☎ : 04 91 74 50 70 / 📠 : 04 91 74 61 47

<http://www.coordination-nationale-infirmiere.org/>

coord-nat-inf @ wanadoo.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR L'ACTUALITE EN PSYCHIATRIE

Vouloir évoquer la psy à l'heure actuelle, c'est pour l'ensemble de la population et des médias, ne prendre en considération que l'exceptionnel, le fait divers, la violence et l'horreur. S'il est vrai que depuis quelques années, nous avons connu des événements tragiques, bien avant Pau, n'évoquer que cela serait réduire la psychiatrie à sa portion congrue.

N'oublions pas la souffrance insoupçonnable de nos patients, la douleur des familles et les difficiles conditions de travail des soignants.

Depuis l'asile de Pinel, en passant par les courants de l'antipsychiatrie des années 70, l'ouverture des portes de l'asile à Trieste, nos savoirs, nos compétences, nos champs d'action se sont élargis.

La loi sur la sectorisation en France fut un grand progrès, permettant à des professionnels formés en nombre suffisant, de sortir de l'hôpital afin de soigner au plus près de leur lieu de vie les personnes atteintes de troubles mentaux ayant dépassé la crise.

En 2005, nous n'en sommes plus là. La formation est réduite à peau de chagrin, la chute des effectifs permanente. Les plus anciens d'entre nous accueillent des professionnels inexpérimentés. Parfois les plus anciens ont que 3 ou 4 ans d'expérience.

L'absence d'anticipation de nos gouvernants successifs a relégué la formation et la « spécificité » de la psychiatrie à des souvenirs d'anciens combattants !

Que ce soit dans les services des hôpitaux généraux, dans les CHS, la constatation est la même : manque de lits, qui entraîne des sorties trop précoces, locaux mal adaptés multipliant les risques de fugue, pénurie de moyens humains et financiers, fermeture de structures extrahospitalières, accueil de patients ayant commis des actes délictueux dans les mêmes unités que des psychotiques.....

Nous sommes obligés de prendre en charge les pathologies sociales que notre société génère. Pourquoi nos services seraient ils exemptés de la violence que nous vivons tous les jours dans nos villes ?

Après la tragédie de Pau, M.DOUSTE BLAZY notre ancien ministre, touché par les difficultés de la PSY annonce très médiatiquement le « plan de santé mentale », mais sans concertation réelle avec les syndicats infirmiers que nous sommes

Ce plan, s'il ne répondait pas à toutes nos attentes et nos interrogations, avait au moins le mérite d'exister et de poser sur le papier un certain nombre de réponses et de promesses.

Mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient ! et les applications du « plan santé mentale » restèrent dans les tiroirs d'autant que le ministre est parti !

Son successeur, M.Bertrand a récemment réuni les directeurs de CHS, les présidents de conférence.....mais a oublié les professionnels de terrain.

Son discours est une succession de promesses ! Qu'en adviendra t'il ? Cependant, il nous assure que les moyens prévus pour 2005 ont été attribués. Mais que voyons nous dans nos services ? Pas d'effectif en plus au contraire ! Avec la nouvelle gouvernance, les contraintes budgétaires sont telles que les moyens financiers ont encore diminué, les contrats d'objectifs et de moyens en attente et la formation inexistant.

La spécialisation en psychiatrie dont on parle depuis 10 ans n'est qu'une utopie.

La sécurité dans les services, assurée par des vigiles d'agences spécialisées et privées.

Qu'en est il du SOIN ? Relégué derrière les barreaux d'une pseudo sécurité des personnels.

Pour nos responsables, c'est la priorité et pourtant l'hôpital est un lieu de soins et non une prison!

La peur créée par ces moyens exceptionnels et la publicité médiatique ne permet pas aux nouveaux professionnels d'être serein au contact des patients difficiles et d'assurer ainsi une meilleure prise en charge.

Mais nous ne pouvons le leur reprocher, au contraire. La formation nous a pris des années. On ne s'improvise pas infirmier en psychiatrie comme on ne s'improvise pas IDE dans un service de réa cardiaque. Il faut du temps pour apprendre, apprendre à créer des liens de confiance entre soignants et patients, du temps pour décoder les paroles, les signes qui nous sont adressés. Mais le temps nous est il donné ? Nous devons être performant, la durée de séjour doit être la plus courte possible. La maxime de la psy aujourd'hui : Au suivant, au suivant..... ! Un patient arrive, que le précédent n'est pas sorti. La liste d'attente existe même pour les patients en crise. Alors que faire ? Faire face à notre impuissance Cela nous le refusons.

A quand un débat national sur la psy ?

A quand la priorité nationale pour la psy ?

A quand les moyens nécessaires pour des prises en charge et des suivis de qualité ?

A quand la spécialisation ?

A quand la création d'unités pour les patients plus difficiles ?

A quand la prise en charge correcte des détenus ?

Toute une série de questions auxquelles peut être aurons nous une réponse avant la retraite, Qui sait !

La Coordination Nationale Infirmière demande l'ouverture des négociations auprès de Mr Xavier Bertrand ,ministre de la Santé.